



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question au Gouvernement n° 3276

Texte de la question

SÉCURITÉ EN GUYANE

M. le président. La parole est à Mme Chantal Berthelot, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Chantal Berthelot. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Les statistiques de l'Observatoire national de la délinquance publiées le 16 mai, c'est-à-dire lundi dernier, révèlent une augmentation de l'insécurité sur l'ensemble du territoire français. Malheureusement, c'est en Guyane que l'on relève la plus forte hausse de la délinquance, avec une augmentation de 17,7 % des atteintes aux biens et de 6 % des atteintes physiques.

La situation est particulièrement dramatique dans l'ouest guyanais, notamment dans le secteur de Saint-Laurent-du-Maroni. Le samedi 14 mai, la ville a été déclarée ville morte afin de protester contre la violence quotidienne. Le 18 avril, la communauté éducative manifestait pour dénoncer les agressions dans les enceintes scolaires par des éléments extérieurs aux établissements.

À l'insécurité s'ajoute la situation de justice virtuelle, dénoncée dans un rapport d'information du Sénat. Malgré la nomination d'un vice-procureur et d'un vice-président du tribunal à Saint-Laurent, la justice ne fonctionne pas, faute de personnel administratif et de locaux adaptés. Les audiences sont donc renvoyées au tribunal de grande instance de Cayenne, lui-même engorgé et situé à 250 kilomètres. Ce sont, bien sûr, les justiciables qui font les frais de cette situation, ainsi que la sécurité, puisque les gendarmes sont obligés d'accompagner les prévenus. Monsieur le ministre, les droits essentiels à la sécurité et à la justice, qui relèvent de la compétence de l'État, ne sont plus assurés en Guyane. Que comptez-vous faire pour assumer vos responsabilités afin que nos concitoyens ne soient plus les abandonnés de la République ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Claude Guéant, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Jean Mallot. Et du Front national !

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Madame la députée, la délinquance évolue effectivement de façon préoccupante en Guyane. Vous auriez pu, du reste, également citer l'incident grave survenu dimanche dernier, à savoir le mitraillage d'un convoi, qui a occasionné la mort de six personnes. Il s'agissait d'un guet-apens organisé contre des orpailleurs illégaux, qui transportaient une quantité d'or assez importante.

L'orpaillage illégal est une activité extrêmement nuisible en ce qu'elle génère elle-même de la délinquance, mais également par les dommages qu'elle cause à la faune et à la flore de Guyane. Le Gouvernement est donc lourdement engagé dans le combat contre cette activité. En 2008, le Président de la République a décidé de mettre en oeuvre une opération alliant les compétences des gendarmes et des militaires afin de détruire les camps d'orpaillage, casser les approvisionnements logistiques et démanteler les réseaux. Les résultats sont là, dans la mesure où il n'y a plus d'augmentation de l'orpaillage clandestin. Il a été procédé à environ 1 500 interpellations et 2 000 relevés d'infraction, et nous continuerons à agir.

Si j'ai commencé par évoquer l'orpaillage, c'est qu'il est générateur de beaucoup de délinquance. Cela étant, vous avez raison, il y a d'autres actes de violence. En plus des statistiques que vous avez citées, vous auriez pu

dire que les initiatives de la police et de la gendarmerie sont en très forte croissance. S'il y a augmentation des chiffres de la délinquance, c'est aussi le fait de l'activité de la police et de la gendarmerie, qui révèle de la délinquance. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Il n'y a pas assez de moyens !

M. Claude Guéant, *ministre*. Cette augmentation de l'activité des forces de l'ordre est de 19 % depuis le début de l'année.

Vous auriez également pu dire que les violences aux personnes sont non pas en hausse, mais en diminution de 6 %. Cela étant, il nous reste beaucoup à faire et c'est ce à quoi le Gouvernement s'emploie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. François Loncle. Lamentable !

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Berthelot](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3276

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mai 2011